

70 % DES SALARIÉS TRAVAILLENT DANS UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 500 PERSONNES

Quatre salariés bas-normands sur dix travaillent dans une entreprise de 20 à 500 personnes et trois sur dix dans une très petite entreprise (moins de 20 personnes). Les très grandes entreprises régionales (plus de deux mille personnes) concentrent 17 % des salariés bas-normands. En France, le poids des TPE est assez variable selon la région, allant de 25 % en Île-de-France à 56 % en Corse. Pour sa part, la Basse-Normandie est proche de la moyenne métropolitaine. En revanche, le poids des entreprises de 20 à 500 salariés en Basse-Normandie est supérieur à celui de la métropole (39,6 % contre 36,5 %).

C'est dans le secteur des services à la personne que le poids des TPE bas-normandes est le plus élevé. Hors emplois domestiques, elles concentrent presque les deux tiers des salariés. Les TPE emploient aussi la moitié des salariés de la construction et 45 % de ceux du com-

merce de détail. Elles sont beaucoup moins implantées dans l'industrie, encore moins en Basse-Normandie qu'en moyenne métropolitaine.

En revanche, les petites entreprises bas-normandes (entre 20 et 200 personnes) sont très présentes dans certains secteurs de l'industrie. Elles concentrent 60 % des salariés dans le textile et la confection, plus d'un salarié sur deux dans l'industrie mécanique, plus de 40 % dans l'industrie du bois, la plasturgie et la métallurgie. Des proportions plus fortes qu'en métropole dans certains secteurs seulement car, au total, la part des petites entreprises dans l'industrie est la même en Basse-Normandie et en France (32 %).

Les entreprises de 200 à 2000 personnes constituent l'ossature du tissu industriel bas-normand. Elles concentrent 39 % de l'emploi industriel bas-normand, contre 33 % en France. Ces entreprises, ni petites ni très grandes, emploient presque six salariés sur dix dans l'agroalimentaire

(contre 45 % en France). Elles sont souvent plus solidement ancrées dans leur territoire que les très grandes entreprises ayant une implantation internationale. Par cet aspect, elles jouent un rôle important dans le développement économique local. En revanche, les entreprises de cette taille sont peu nombreuses dans la construction et le tertiaire.

Les entreprises de 500 à 2 000 salariés sont essentiellement présentes dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la banque. Dans ces secteurs, les plus petites se développent sur des créneaux très spécialisés. Dans l'industrie, les entreprises de 2 000 personnes ou plus emploient 19 % des salariés, moins qu'en France (22 %). Ce retrait peut apparaître comme un handicap, l'investissement industriel étant surtout le fait des très grandes entreprises.

Michel MOISAN
Insee

Secteur d'activité et taille des entreprises (en % des effectifs salariés)

Secteur d'activité	Moins de 20 salariés		20 à 199 salariés		200 à 499 salariés		500 à 1999 salariés		2000 salariés et plus	
	Basse-Normandie	France	Basse-Normandie	France	Basse-Normandie	France	Basse-Normandie	France	Basse-Normandie	France
Ensemble	30,9	29,2	28,8	27,0	10,8	9,5	12,3	13,0	17,1	21,3
Industrie (1)	10,6	13,5	31,7	31,5	17,2	14,5	21,5	18,6	19,0	22,0
Construction	52,5	52,5	34,7	31,0	4,6	5,7	4,2	7,8	3,9	3,0
Commerce (2)	41,6	38,0	30,0	28,3	8,6	7,9	7,6	8,7	12,2	17,0
Services marchands										
services à la personne (3)	64,5	53,0	20,9	23,2	3,7	4,9	4,5	6,9	6,5	12,0
autres	24,0	21,9	24,0	23,1	10,5	9,3	12,0	14,9	29,4	30,9

(1) Hors artisanat alimentaire : charcutiers-traiteurs, boulangeries...

(2) Y.c. artisanat alimentaire

(3) Hôtels, restaurants, sport, culture, loisirs, services personnels (hors services domestiques)

Source : Insee, CLAP 2006

Dans cette étude, les effectifs salariés sont répartis selon la taille des entreprises employeuses, et non pas selon la taille des établissements où travaillent les personnes. Des salariés employés par de grandes entreprises peuvent travailler dans des établissements de taille modeste.

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Rédacteur en Chef : Didier BERTHELOT

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2009